



Le CFPA, passeport pour une nouvelle vie

Livret d'accueil en formation professionnelle

Centre de formation professionnelle des adultes

SOMMAIRE

● LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	03
● LE PARCOURS DE FORMATION	04
● L'EQUIPE PLURI PROFESSIONNELLE	05
● LA VIE DANS LE CENTRE	06
● LES INDEMNITÉS	07

La ora na, Bienvenue

Avec ses équipes, le Directeur Général du CFPA Mr Jean-Michel BLANCHEMANCHE vous souhaite la bienvenue.

Le CFPA exerce une mission de service public par le biais de formations professionnelles adaptées aux besoins de la Polynésie française.

Ses principales missions* sont:

- Concevoir et programmer des actions de formation adaptées aux besoins des entreprises
- Mettre en application une pédagogie adaptée aux adultes
- Accompagner les stagiaires vers l'emploi

Le mot du Directeur : *"Vous vous apprêtez à suivre une formation professionnelle en vue d'obtenir un titre ou une qualification professionnelle. Le CFPA met en place des moyens et des méthodes pédagogiques adaptés à l'adulte qui nécessitent un investissement personnel pour optimiser vos chances de réussite.*



Mr Jean-Michel
BLANCHEMANCHE
Directeur Général du CFPA

Dès à présent, vous devez penser à une organisation personnelle qui vous permette d'assurer votre présence tout au long de la formation : respect des horaires, moyen de transport, garde d'enfant(s), gestion de l'indemnité. Une hygiène de vie saine sera primordiale pour tenir le rythme soutenu de la formation.

Une équipe de professionnels sera là pour vous accompagner tout au long de votre parcours, mais vous êtes le principal acteur de votre réussite !"

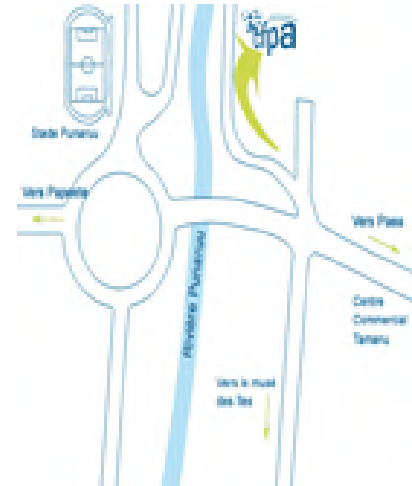
Le CFPA est composé de 5 unités de formation dirigées par des Responsables d'Unité de Formation (RUF):

Unité de Pirae



RUF: Mme Heirani SOMMER-ESTALL
Secrétaire: Mme Yvanna RABOTIN
Tél: (689) 40 507 450
Fax: (689) 40 43 43 52
Adresse: BP 5610 98 716 Pirae TAHITI

Unité de Punaaru



RUF: Mme Yollande SANFORD
Secrétaire: Taiana CERAN-JERUSAMELY
Tél: (689) 40 507 550
Fax: (689) 40 533 868
Adresse: BP 5610 98 716 Pirae TAHITI

Unité de Taravao



RUF: Mme Mihiarrii WOHLER
Secrétaire: Mme Sophie BERBER
Tél: (689) 40 508 849
Fax: (689) 40 508 846
Adresse: BP 5610 98 716 Pirae TAHITI

Unité des ISLV



RUF: Mme Anna TSIOU FOUÇ
Secrétaire: Mme Tiarere HIO
Tél: (689) 40 600 405
Fax: (689) 40 600 409
Adresse : BP 3335
98736 Taputapuatea Raiatea – Polynésie française

Unité de Formation Itinérante



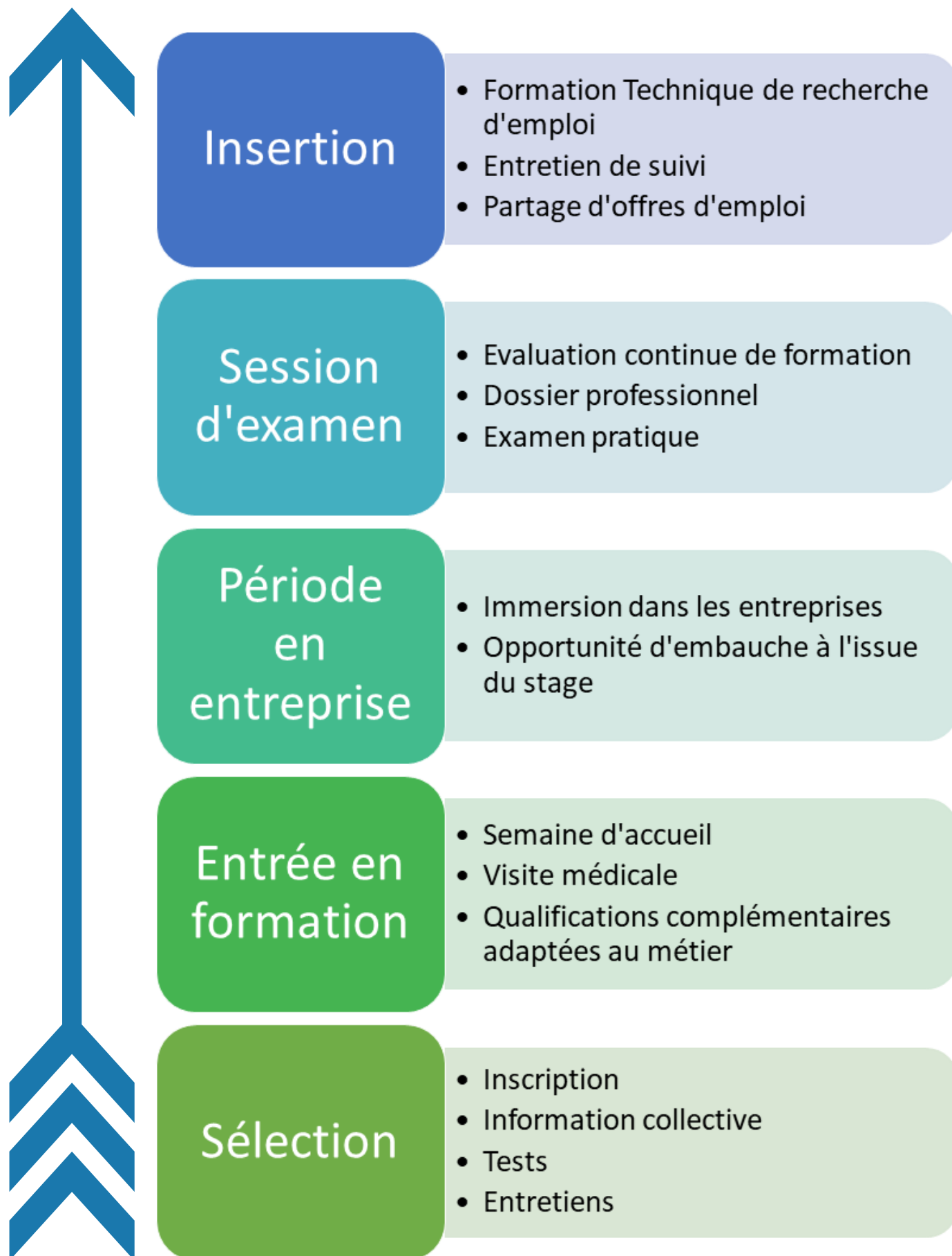
RUF: Mme Aurélie HAMARD
Secrétaire: Mme Muriel FLORES
Tél: (689) 40 50 74 47
Adresse: BP 5610 98 716 Pirae TAHITI

Heures d'ouverture :
7h00 – 15h45 (lundi au jeudi en journée continue)
7h00 – 11h00 (vendredi)

Contact :
courrier@cfpa.pf
www.cfpa.pf
Facebook : CFPA Polynésie

Le parcours de formation

Votre parcours de formation au CFPA sera marqué par différentes étapes pour vous mener vers une insertion professionnelle.



L'équipe pluri professionnelle du CFPA

Formateur

- Le formateur est votre contact privilégié
- Il transmet son savoir faire en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées aux adultes

RUF

- Le responsable d'unité de formation veille au bon fonctionnement de son unité
- Il veille au respect du règlement intérieur

COP

Tél : +689.40.507.451

Mail : cop@cfpa.pf

- La Cellule d'orientation professionnelle assure la sélection des candidats
- La COP propose également un suivi psycho-pédagogique des stagiaires tout au long de la formation

Secrétaire

- La secrétaire de formation accueille et informe le public.
- Elle procède à l'inscription des candidats aux informations collectives
- Elle réceptionne les justificatifs d'absences

Certification

Tél : +689.40.507.453

- Cette cellule gère l'organisation administrative des sessions d'examens et veille à leur bon déroulement.

Conduite

- Cette cellule a pour vocation de former les stagiaires, non titulaires du permis de conduire, à la conduite automobile et à la sécurité routière
- Elle accompagne les stagiaires dans leurs démarches pour l'obtention du permis de conduire.

Insertion

- Cette cellule a pour but d'accompagner les stagiaires vers l'insertion professionnelle
- Elle met en place des entretiens de suivi et transmet les offres d'emploi aux stagiaires

Tous ces professionnels seront à votre écoute afin de vous accompagner tout au long de votre parcours.



La vie dans le centre



Le CFPA dispose d'un règlement intérieur commun à tous les centres de formation. Il doit être signé par chaque stagiaire qui s'engage à le respecter tout au long de la formation. Tout manquement au présent règlement pourra faire l'objet d'une note d'observation et/ou d'une sanction le cas échéant.

Les horaires:

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H00 – 11H30				
PAUSE DÉJEUNER				
11H30 – 12H15				
12H15 – 15H45				

Les retards et absences :

Tout retard ou absence devra être justifié auprès du formateur et du secrétariat au plus tôt. Les arrêts de travail doivent être transmis au secrétariat dans les 48h.

Les règles d'hygiène et de sécurité :

Chaque stagiaire devra respecter les règles d'hygiène et de sécurité édictées par leurs formateurs. Chaque formateur organisera un planning d'entretien des locaux (salle de cours, plateau technique, sanitaire).

Les règles de circulation :

Le code de la route s'applique aux zones de circulations à l'intérieur des centres : respect des limitations de vitesses et port du casque obligatoire pour les deux roues.

La restauration :

Un restaurant d'application est présent sur les sites de Pirae, Taravao et Raiatea. Les stagiaires ont la possibilité de s'y restaurer selon les tarifs suivants :

Repas Complet (Entrée+Plat Chaud+Dessert+Café)	
Stagiaires	700 FCP
Personnes extérieures au CFPA	1 500 FCP
Plat du Jour (Plat unique à thème)	
Stagiaires	600 FCP
Personnes extérieur au CFPA	1 200 FCP
Tarifs du Menu au détail	
Entrée	150 FCP
Plat chaud	550 FCP
Dessert	200 FCP
Boissons	
Café, thé, chocolat	100 FCP
Limonade 33 cl, jus de fruits	150 FCP
Desserts	
Fruits nature, yaourts	100 FCP

L'hébergement :

Un hébergement est disponible uniquement pour l'unité de formation de Raiatea. Les conditions d'accès sont à voir directement auprès de l'unité de formation.

Les indemnités

En suivant une formation professionnelle au CFPA vous percevrez une indemnité mensuelle. Cette indemnité doit vous permettre de suivre votre formation dans de bonnes conditions.

Elle doit pouvoir vous servir à subvenir aux frais :

- de restauration
- de transport
- et de santé

Depuis le 1er juillet 2018*, l'indemnité (D.E et CAE) mensuelle brute est fixée à :

Montant de l'indemnité (Brut)	Tranche d'âge
80 000 F FCP	Moins de 30 ans
100 000 F FCP	30 ans et plus

A chaque fin de mois, le montant exact de votre indemnité sera calculé en fonction du nombre de jour d'absence non excusé.





Centre de formation professionnelle des adultes

Le CFPA, passeport pour une nouvelle vie

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur notre site internet www.cfpa.pf ou sur notre page FB "CFPA" - courrier@cfpa.pf